



**HAL**  
open science

## Les Noirs et la construction des fortifications aux Indes occidentales espagnoles (XVI e-XVII e siècle)

Jean-Pierre Tardieu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Tardieu. Les Noirs et la construction des fortifications aux Indes occidentales espagnoles (XVI e-XVII e siècle). Travaux & documents, 2006, L'environnement urbain dans les anciennes cités coloniales. Afrique du Sud, océan Indien, Amériques, Asie, 28, pp.179-196. hal-01913114

**HAL Id: hal-01913114**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01913114>**

Submitted on 6 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les Noirs et la construction des fortifications aux Indes occidentales espagnoles (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)

---

JEAN-PIERRE TARDIEU

Tous les grands ports des Indes occidentales espagnoles, de l'Atlantique et du Pacifique, lieux de transfert obligés des richesses du Nouveau Monde vers la péninsule ibérique, virent se dresser dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle des fortifications destinées à repousser les pirates français, anglais et hollandais.

La main-d'œuvre nécessaire à la construction des ouvrages militaires ne pouvait être indigène, car elle avait disparu pratiquement dans les îles de la Caraïbe, et, par contrecoup, bénéficiait ailleurs des lois protectrices émises par le Conseil des Indes qui interdisaient de lui imposer de rudes tâches en des endroits dont le climat ne lui convenait guère. Il ne restait plus qu'à faire appel, puisque les Espagnols n'étaient point disposés à se mettre à l'ouvrage, à la force des Noirs, esclaves ou hommes libres, déjà éprouvée dans les mines<sup>1</sup>.

On leur doit l'existence des impressionnantes fortifications qui résistèrent aux attaques des hommes et du temps pour devenir de nos jours, comble d'ironie, d'importants sites touristiques à La Havane, Santiago de Cuba, Carthagène des Indes<sup>2</sup>, San Juan de Ulúa<sup>3</sup>, etc.

Nous ne nous attarderons pas dans les lignes suivantes sur les motifs de la construction de ces défenses, ni sur les diverses péripéties qui la marquèrent, car ce fut affaire de longue haleine. Nous voudrions attirer l'attention sur l'ample participation des Noirs à la création, à l'entretien et à l'animation de ces structures protectrices qui, dans le paysage urbain actuel des vieilles cités coloniales, sont particulièrement mises en valeur par des administrations soucieuses de développement touristique, à moins que l'évolution de ce même paysage n'ait justifié leur

---

<sup>1</sup> Dans l'imposant ouvrage d'ensemble de José Antonio Calderón Quijano, *Las fortificaciones españolas en América y Filipinas*, Madrid : MAPFRE, 1996, il n'est dit aucun mot du rôle des Noirs dans la construction de ces fortifications.

<sup>2</sup> Port de la Caraïbe, situé dans le Royaume de Nouvelle-Grenade, l'actuelle Colombie.

<sup>3</sup> Forteresse dressée sur un îlot face au port de Veracruz, au Mexique.

destruction, ce qui fut le cas pour les murailles de Lima, l'ancienne capitale de la vice-royauté du Pérou.

#### FORTIFICATIONS DE LA « MER DU NORD » ET DE L'ISTHME DE PANAMA

Les conquérants transposèrent dans le Nouveau Monde les concepts spatiaux hérités de l'Europe médiévale<sup>4</sup>, et en particulier de l'Espagne de la Reconquête où les séculaires affrontements entre maures et chrétiens avaient incité les deux camps à construire de puissantes forteresses et à entourer les villes d'épaisses murailles afin de résister aux incursions ennemies. On sait combien les sièges des cités andalouses furent ardues lors de la guerre de Grenade (1482-1492)<sup>5</sup>. Bref en matière d'ouvrages défensifs, les Espagnols possédaient un savoir faire certes ancien, mais qui venait d'atteindre sa perfection peu avant la découverte et la conquête de l'Amérique. Pour faire plier l'émir Boabdil, les Rois Catholiques construisirent une véritable ville fortifiée dans la *vega* de Grenade, le "camp" de Santa Fe, où furent d'ailleurs signés les accords avec l'Amiral de la Mer Océane, Christophe Colomb.

Ce dernier, avant de repartir d'Hispaniola (Saint-Domingue) vers la péninsule à la Noël 1492, fit édifier un fort qui ne put protéger cependant les hommes restés sur place de la vengeance des naturels, excédés par leurs abus<sup>6</sup>. Après la difficile conquête de Cuba, son premier

---

<sup>4</sup> Jacques Le Goff explique comment la ville du Moyen Age dut construire des murailles pour protéger ses habitants, bourgeois, marchands, clercs, artisans : « La muraille fut la base matérielle de l'identité urbaine et elle établit une dialectique du dedans et du dehors qui domina l'activité urbaine ». La muraille est aussi signe de pouvoir. L'entretien des murailles, souligne l'historien, fut un élément important de la crise des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en France : « La garde et l'entretien de ces murs et de leurs portes a constitué très tôt un aspect de la lutte des nouveaux citoyens pour assumer eux-mêmes leurs responsabilités » ; Voir : André Chédeville, Jacques Le Goff et Jacques Rossiaud, *La ville médiévale*, Paris : Editions du Seuil, 1980, p. 198-205.

<sup>5</sup> On consultera à cet égard : Andrés Bernaldez, *Memorias del reinado de los Reyes Católicos*, éd. de Manuel Gómez-Moreno y Juan de Mata Carriazo, Madrid : Real Academia de la Historia, 1962 ; Fernando del Pulgar, *Crónica de los Reyes Católicos*, Ed. de Juan de Mata Carriazo, Madrid : Espasa Calpe, 1943.

<sup>6</sup> Cristóbal Colón, *Textos y documentos completos*, ed. de Consuelo Varela, Madrid : Alianza Universidad, 1992. Miércoles, 26 de Diciembre : « Agora tengo ordenado de hazer una torre y una fortaleza todo muy bien y una gran cava, no porque crea que aya esto menester por esta gente, porque tengo por dicho que con esta gente que yo traigo sojugaría toda esta isla, la cual creo qu'es mayor que Portugal y más gente al doble,

gouverneur, Diego Velázquez, réclama des esclaves noirs à la Couronne, afin de construire les fortifications de Santiago<sup>7</sup>. La main-d'œuvre locale ne suffisait-elle pas? Elle commençait déjà à être décimée par les différents chocs imposés par la conquête, et la faiblesse des survivants ne semblait pas adaptée aux efforts demandés.

Les choses s'accélérent vite avec la menace des pirates. Après l'incendie de La Havane par les français en 1555, le gouverneur de la place, Juan Lobera, partit pour l'Espagne afin de présenter au roi un projet de construction d'une citadelle capable de repousser les attaques. L'ordre fut donné pour que l'on envoyât de Veracruz vingt esclaves. Il va de soi que cela ne suffit point<sup>8</sup>. Le 4 mars 1559, la municipalité de La Havane mit les Noirs et les Mulâtres libres sans emploi dans l'obligation de participer aux travaux de la forteresse en échange d'un salaire, sous peine d'une amende de dix pesos et de cent coups de fouet pour les vagabonds. De nombreux habitants envoyèrent un, deux, voire trois esclaves sur le chantier. Pour remettre en état le bastion de la plage, il fallut recourir à 38 Noirs. En 1575, 100 esclaves du roi s'activaient à l'édification de la forteresse<sup>9</sup>. La Couronne avait pris conscience de la gravité du danger. En 1583, le gros des travaux était terminé à en juger par une cédula royale du 31 mars qui rappela aux fonctionnaires du trésor qu'ordre avait été donné le 4 février de vendre la majorité de ces esclaves, à l'exception de quelques uns destinés à l'entretien de l'édifice. Cela prouve donc qu'ils avaient été acquis à cet effet<sup>10</sup>.

Cependant, il semblerait que cette décision ait été trop précipitée, car quelques années plus tard, il fallut améliorer les fortifications nécessaires à la sécurité de la ville et du port, d'où un nouveau besoin d'esclaves. Le trésor royal, non seulement à La Havane, mais en d'autres

---

mas son desnudos y sin armas y muy cobardes fuera de remedio, mas es razón que se haga esta torre y se esté como se a d'estar, estando tan lexos de Vuestras Altezas, y porque cognozcan el ingenio de la gente de Vuestras Altezas y lo que pueden hazer, porque con amor y temor le obedezcan [...] » ; p. 180.

<sup>7</sup> Voir : Georges Scelle, *La traite négrière aux Indes de Castille*, Paris : Pédone, 1906, p. 131.

<sup>8</sup> José Antonio Saco, *Historia de la esclavitud hasta nuestros días*, Habana : Editorial Alfa, 1937, t. IV, p. 214.

<sup>9</sup> María Teresa Rojas, « Algunos datos sobre los negros esclavos y horros en la Habana del siglo XVI », *Miscelánea de estudios dedicados a Fernando Ortiz*, vol II, La Habana, 1956, p. 1283-1284.

<sup>10</sup> Archivo General de Indias (A.G.I.), Audiencia de Santo Domingo, leg. 1122, lib. 5, fol. 70 ; in Richard Konezke, *Colección de documentos para la historia de la formación social de Hispanomérica*, Madrid : C.S.I.C., vol. 1, p. 547.

places de la Caraïbe, comme San Juan de Puerto Rico, Carthagène des Indes, et de Terre-Ferme, fut sollicité le 15 janvier 1589 pour fournir au gouverneur récemment nommé, Juan de Tejeda, 150 esclaves appartenant à la Couronne ou ayant été arrêtés pour marronnage. Il convenait de choisir des individus en bonne santé et suffisamment jeunes pour supporter cette occupation<sup>11</sup>. Le 3 janvier 1604, le gouverneur de Cuba, Pedro de Valdés, informa le roi qu'il avait reçu de Carthagène, un mois et demi auparavant, 144 esclaves prévus par le contrat de traite des Noirs pour les travaux publics, dont un tiers de femmes. L'envoi ne correspondait pas au chiffre fixé par les clauses, mais le reste serait envoyé dans les huit mois. En fait plus de 70 hommes n'étaient pas d'une grande utilité. Après avoir pris l'avis des fonctionnaires du fisc, le responsable informa la Couronne qu'une vingtaine de ces gens seraient revendus parce qu'ils ne disposaient pas des forces nécessaires à l'emploi. Le produit de la vente serait affecté à l'achat d'hommes aptes au travail. Le gouverneur se proposait d'acquérir des terres vendues à bon marché afin de permettre à cette communauté de produire par elle-même sa nourriture, avec la culture du maïs, de la banane et d'autres légumes, ce qui représenterait une économie sur leur entretien<sup>12</sup>. C'est dans ces conditions que se construisirent les forteresses de La Fuerza, El Morro, La Punta, La Chorrera, Cojimar, Bacuranao et la muraille de La Havane, de même que celles de Matanzas et de Santiago de Cuba<sup>13</sup>.

Il est à supposer que le fort de Saint-Domingue de l'île Hispaniola fut édifié de la même manière. En 1537, son gouverneur, Gonzalo Fernández de Oviedo, plus connu pour ses talents de chroniqueur, se montra, dans un courrier au Conseil des Indes en date du 31 mai 1537, assez mécontent du service dont il disposait. La citerne s'était asséchée et quatre esclaves se consacraient à puiser de l'eau dans la rivière. Ses plaintes eurent-elles quelque effet? Pour obtenir un résultat il fallut attendre l'intervention de l'évêque et d'un auditeur de l'Audience royale, Cervantes de Loaisa, en date du 22 mai 1540. L'empereur ordonna le 5 février 1541 d'octroyer 2000 esclaves aux habitants de l'île au prix de

---

<sup>11</sup> Bibliothèque Nationale de Madrid (B.N.M.), Manuscritos de Hispanoamérica, ms 3025, *Noticias sacras y reales del imperio de las Yndias occidentales*.

<sup>12</sup> J. A. Saco, *op. cit.*, p. 250.

<sup>13</sup> Rafael Duharte Jiménez, « Africa en Cuba. Apuntes sobre la presencia de Africa en la historia y la cultura cubanas », in Luz María Martínez Montiel, *Presencia africana en el caribe*, México : Consejo Nacional para la Cultura y las Artes, 1995, p. 109.

cinq ou six ducats l'un, et de mettre 200 esclaves à la disposition de la ville pour l'édification des murailles<sup>14</sup>.

Panama, du côté pacifique de l'isthme, attirait les pirates qui remontaient le long du littoral pour s'emparer des galions chargés de métaux précieux, en particulier des lingots d'argent des célèbres mines de Potosí, dans le Haut-Pérou, l'actuelle Bolivie. Etant donné les difficultés de navigation, l'extension du territoire et les faibles moyens mis à leur disposition, les vice-rois ne purent que tenter de limiter les graves préjudices provoqués par ces interventions qui plongeaient les Espagnols dans une psychose permanente. La politique de construction de fortifications pour protéger les ports de la mise à sac s'inscrit donc dans ce contexte. A cet égard, les responsables locaux recevaient des instructions directes de la Couronne, notamment en ce qui concernait la main-d'œuvre servile. Ce fut le cas le 27 février 1597 pour don Alonso de Sotomayor, président de l'Audience royale, gouverneur et capitaine général de Terre-Ferme (Panama). Puisqu'il disposait des ouvriers spécialisés requis pour l'avancement des travaux, il lui faudrait recruter les manœuvres en achetant des esclaves parmi ceux envoyés à Carthagène des Indes ou ailleurs par le négrier Pedro Gómez Reynel, en accord avec les dispositions du contrat signé avec la Couronne<sup>15</sup>. Des instructions furent données aux fonctionnaires du fisc pour honorer les ordres de paiement délivrés par le président. Il reviendrait à ce dernier d'exclure de la sélection tout esclave inapte à ce genre de travail pour des raisons de santé ou de force physique et de veiller au bon maintien des hommes. On disposerait ainsi par la suite de travailleurs qualifiés d'une grande utilité<sup>16</sup>.

Sur la route du Pérou vers Séville, Portobelo occupait une place de première importance. Situé sur la côte atlantique de l'isthme, ce port, aux foires célèbres, attirait les marchands de toute la vice-royauté de Lima, en attente des marchandises de « Castille » (*géneros de Castilla*) livrées par la flotte. Les lingots de métaux précieux envoyés en Espagne par les

---

<sup>14</sup> Manuel C. Hernández, *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y colonización de las antiguas posesiones españolas de América y Oceanía, sacados en su mayor parte del Real Archivo de Indias*, Madrid, 1864-1884, t. 1, p. 517-518, 568. J. A. Saco, *op. cit.*, p. 184.

<sup>15</sup> Ce contrat commença en 1595 et continua jusqu'en 1640. Voir : Enriqueta Vila Vilar, *Hispano-América y el comercio de esclavos. Los asientos portugueses*, Sevilla : Escuela de Estudios Hispanoamericanos / C.S.I.C., 1977, p. 24.

<sup>16</sup> B.N.M., ms 2932-83, fol. 106v.

particuliers ou le fisc royal y étaient entreposés avant l'embarquement. C'était également un marché négrier où l'on débarquait les esclaves acheminés par voie de terre jusqu'au port de Panamá, sur le Pacifique, puis par voie de mer jusqu'à leurs lieux de destination. C'est dire combien cette ville attirait la convoitise des pirates.

Don Francisco de Borja y Aragón, prince d'Esquilache et promu récemment vice-roi du Pérou, y fit un séjour en 1615, avant de reprendre le voyage. Cela lui permit d'établir un état des lieux transmis à la Couronne le 24 juin 1615. Le château qui défendait le port, déclara-t-il, était dans un état tellement déplorable que sa restauration, de l'avis du gouverneur, serait très onéreuse. Esquilache se montra cependant moins pessimiste, dans la mesure où l'on pourrait utiliser les esclaves de la Couronne<sup>17</sup>. Ils ne suffirent apparemment point, à en juger par un courrier envoyé par le Conseil des Indes à l'un des successeurs du haut fonctionnaire, à savoir Melchor de Navarra y Rocaful, duc de La Palata (1681-1689). Les Indiens ne résistaient pas à la dureté des travaux des fortifications, d'où le risque de disparition de villages entiers. Ce constat avait poussé l'un des prédécesseurs du vice-roi, le comte de Castellar (1674-1678) à proposer l'achat d'esclaves auprès des négriers de Curaçao ou de la Jamaïque. Mais on craignait à Madrid que cela ne donnât lieu à de la contrebande, ce qui provoquerait les protestations des corporations de marchands de tout le Pérou. Il ne restait donc plus qu'à user au mieux des moyens existants, en mettant au travail les esclaves emprisonnés dans les geôles publiques<sup>18</sup>, et en recrutant en échange du salaire convenu les Noirs journaliers mis par leurs maîtres à la disposition d'éventuels employeurs, procédé bien connu dans toutes les Amériques espagnoles. Et si cela ne suffisait pas, il faudrait bien trouver d'autres possibilités, car l'achèvement des travaux était une priorité. En dernier recours, le duc était autorisé à faire venir 300 esclaves<sup>19</sup>. Le chiffre permet de mesurer à sa juste valeur l'ampleur des travaux envisagés.

Il ne faudrait point croire cependant qu'il fût exceptionnel. On le retrouve pour des raisons identiques en d'autres lieux dépendant de la

---

<sup>17</sup> A.G.I., Lima 36, n. 29, fol. 1r-v.

<sup>18</sup> Dans toutes les Indes occidentales, les geôles municipales ou royales enfermaient de nombreux Noirs ou Mulâtres. Leurs conditions de vie les poussaient à la délinquance, dont le marronnage était l'une des formes. Voir : Jean-Pierre Tardieu, *Le destin des Noirs aux Indes de Castille (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : L'Harmattan, 1984.

<sup>19</sup> *Los Virreyes españoles en América durante el gobierno de la casa de Austria*, Ed. de don Lewis Hanke, Biblioteca de Autores Españoles (B.A.E.) 286, Madrid : Ed. Atlas, 1977, p. 14.

vice-royauté de Nouvelle-Espagne. Le premier vice-roi, Antonio de Mendoza (1535), décida de protéger Veracruz, le port de la lointaine capitale México, en édifiant une forteresse sur l'îlot de San Juan de Ulúa. Pour ce faire, il fit acheter une centaine d'esclaves avec le produit d'une taxe spéciale sur toutes les marchandises et sur chaque esclave débarqués<sup>20</sup>. Le 20 mai 1600, le vice-roi, comte de Monterey, avisa Madrid qu'il avait signé un contrat avec un certain capitaine Carrillo qui s'était engagé à fournir 300 esclaves pour l'aménagement du port<sup>21</sup>.

On n'oubliera pas Carthagène des Indes dont la magnifique et complexe baie offrait un havre de paix aux galions de la flotte qui y déchargeaient les esclaves acheminés par la suite jusqu'au territoire de l'Audience de Quito (Equateur actuel) grâce à l'existence du système fluvial et chargeaient l'or extrait des riches mines de Nouvelle-Grenade. C'est dire que la ville fut à maintes reprises pillée par les pirates, malgré les ouvrages défensifs dressés par les Espagnols au cours des siècles grâce aux esclaves fournis par les différents contrats de traite. En 1602, le Conseil des Indes accusa réception de la demande de don Jerónimo de Suazo, gouverneur et capitaine général de la province qui sollicitait l'envoi à cet effet de 200 esclaves<sup>22</sup>.

#### LES FORTIFICATIONS DE LA « MER DU SUD »

Dès la mise en exploitation des mines d'argent de Potosi, l'un des principaux objectifs des pirates fut de mettre la main sur les galions transportant les lingots depuis le port d'Arica jusqu'à Panama, puis de Portobelo jusqu'en Espagne, en pillant au passage les richesses accumulées dans les cités portuaires servant de relais<sup>23</sup>. Ils avaient d'autant moins de scrupules qu'ils appartenaient au protestantisme, ce qui fit qu'on ne cessa de les présenter comme doublement dangereux : non seulement ils compromettaient l'équilibre économique des territoires, mais ils les menaçaient de contamination religieuse<sup>24</sup>. Cette perception des

<sup>20</sup> J. A. Saco, *op. cit.*, p. 175.

<sup>21</sup> A.G.I., México 24, n° 40, fol. 2r.

<sup>22</sup> Urueta, José P. *Documentos para la historia de Cartagena*, Cartagena, 1887, t. 1, p. 264.

<sup>23</sup> On citera pour le XVI<sup>e</sup> siècle les noms suivants : Drake, Cavendish, Hawkins, Van Noort ; pour le XVII<sup>e</sup> : Spielberg (1614), L'Hermite (1623), Morgan (1655), Sharp (1680), Davis (1683). Pour en savoir plus voir : Rafael Abella, *Los piratas del Nuevo Mundo*, Barcelona : Planeta, 1989.

<sup>24</sup> On consultera à ce sujet : Jean-Pierre Tardieu, *L'Inquisition de Lima et les hérétiques étrangers (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris : L'Harmattan, 1995.

« hérétiques » contribua à créer un état d'esprit favorable à la cohésion autour des Espagnols, d'autant que ces derniers craignaient, non sans raison, une possible collusion avec les naturels et les esclaves. La menace éloignée, il est vrai que la détermination s'affaiblissait. Pour autant on ne manquait pas de rechercher les voies et moyens afin de repousser d'éventuelles attaques. Il convenait à l'évidence d'instaurer des structures permanentes de défense au lieu d'improviser des ripostes toujours plus ou moins efficaces. Le nerf de la guerre étant l'argent, la Couronne s'en remettait à l'initiative des habitants du territoire. Un des nombreux auteurs de projets (*arbitristas*), situant le problème de la piraterie dans un contexte religieux, mit en exergue vers 1615 la responsabilité de tout un chacun, comme sujet de la Couronne, qu'il fût Espagnol, Indien ou Noir. La contribution des Noirs et des Mulâtres libres, très nombreux dans toutes les Indes, lui paraissait tout à fait normale. Il serait du ressort des vice-rois et des gouverneurs d'en fixer le montant. Pour ce qui était des esclaves, dont le concepteur estimait le nombre à plus de 300 000, cette contribution, modérée, serait à la charge de leurs maîtres, à raison de quatre réaux pour les femmes et de huit, soit deux pesos, pour les hommes<sup>25</sup>.

La mesure fut effectivement appliquée, mais les fonds des « caisses des Noirs » (*cajas de negros*) eurent d'autres utilisations, dans la mesure d'ailleurs où celles-ci étaient approvisionnées. De sorte que les vice-rois, mettant en avant l'intérêt général, continuèrent à solliciter les particuliers, souvent maîtres d'esclaves. On sait que ces derniers étaient particulièrement nombreux à Lima : ils constituaient même une grande part de la main-d'œuvre artisanale<sup>26</sup>. Diego Fernández de Córdova, marquis de Guadalcazar, reçut des instructions précises à cet égard le 7 novembre 1623. Chaque Espagnol, civil ou ecclésiastique, pourrait mettre à disposition l'argent nécessaire afin de payer le salaire des esclaves journaliers requis pour la construction de la muraille entourant la ville<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> B.N.M., R. 17270, *Libros de papeles curiosos impresos de las Indias*, s. XVII.

<sup>26</sup> En 1619, il y avait dans la ville 11 997 Noirs, 1 165 Mulâtres et 9 706 Espagnols et Métis. En 1673, le nombre des Noirs vivant à Lima et ses environs est estimé à 40 000. Voir : Jean-Pierre Tardieu, *L'Église et les Noirs au Pérou*, Paris : L'Harmattan, 1993, p. 302-303.

<sup>27</sup> A.G.I., Lima 571, Registros de oficio, lib. 19, fols. 174v-175r.

Le port du Callao, distant de la ville<sup>28</sup>, était l'endroit le plus exposé, sa rade étant loin d'offrir une protection suffisante. Dès 1584, on y construisit une forteresse, avec l'aide d'esclaves prêtés par leurs maîtres. Mais un cataclysme la réduisit pratiquement à néant. Le prince d'Esquilache, le marquis de Guadalcazar et le comte de Chinchón mirent en chantier plusieurs forts, celui de San Felipe de los Pozuelos étant terminé le 12 juin 1625<sup>29</sup>. Le vice-roi Pedro de Toledo y Leiva, marquis de Mancera (1639-1648), ordonna d'élever une muraille autour de la cité portuaire sans pour autant puiser dans les caisses royales. Il eut l'idée d'imposer la production de sucre des plantations du littoral et d'exiger de chaque maître le prêt de ses esclaves comme manœuvres pour une durée d'une semaine et demie par an, à moins qu'il ne consentît à verser la somme équivalente au salaire payé à un journalier pour ce même laps de temps. Il fut ainsi recueilli 74 000 pesos<sup>30</sup>. L'ouvrage terminé en 1647, du côté de la mer était d'une longueur de 1100 aunes et possédait 14 bastions. Quelque 200 Noirs y avaient travaillé<sup>31</sup>. Il nécessita par la suite plusieurs restaurations, sans avoir été de quelque utilité jusqu'à ce que le marquis de Castelfuerte décidât en 1746 l'édification de la forteresse de San Felipe<sup>32</sup>.

Non seulement les Noirs construisaient les fortifications indispensables, mais ils prêtaient également leur concours en tant qu'hommes libres pour en effectuer la défense. Le vice-roi Baltasar de la Cueva Enríquez, comte de Castellar (1674-1678), comprit qu'il fallait contrer les expéditions des pirates dès leur sortie du détroit de Magellan, en particulier à Valdivia où les Hollandais avaient tenté de s'installer en 1643. Il ordonna donc d'y construire une forteresse entourée d'un fossé avec pont-levis, dotée d'un ravelin à chaque extrémité, d'un corps de garde et de deux galeries. Une compagnie de Noirs et de Mulâtres libres

---

<sup>28</sup> Le port se trouve actuellement à une dizaine de kilomètres de Lima. Mais les distances ont singulièrement diminué depuis le XVII<sup>e</sup> siècle !

<sup>29</sup> Guillermo Lohmann, *Las defensas militares de Lima y Callao*, Séville : Academia Nacional de la Historia del Perú / Escuela de Estudios Hispano-americanos, 1964, p. 38-132.

<sup>30</sup> Memorial que presentó al rey el Excmo Sr Marqués de Mancera en el que alegando méritos y servicios hace relación de muchas cosas particulares que obró en el tiempo que fue virrey del Perú, B.A.E. 282, Madrid : Ed. Atlas, p. 246.

<sup>31</sup> Rubén Vargas Ugarte s.j., *Historia General del Perú*, Lima : Carlos Milla Batres, 1966, t. III, p. 255.

<sup>32</sup> G. Lohmann, *op. cit.*, p. 148.

fut envoyée du Pérou pour l'occuper<sup>33</sup>. Tel fut le constat présenté à son successeur l'archevêque de Lima, don Melchor de Liñán, le 13 septembre 1681<sup>34</sup>.

Pour la ville de Lima, une cédula royale adressée à Francisco Pizarro envisagea le 23 novembre 1537 d'y ériger une forteresse. Tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, des études furent menées quant à la nécessité d'entourer la capitale de la vice-royauté d'une muraille, et des plans très précis furent finalement élaborés par le père Juan Ramón Coninck, chapelain du Palais vice-royal et professeur de mathématiques à l'Université. Le projet, transmis à Madrid en novembre 1682, fut amendé par le duc de Bournonville, vice-roi de Catalogne, avant d'être retourné<sup>35</sup>. Le duc de la Palata décida en mai 1683 d'entreprendre les gigantesques travaux de construction de la muraille. Si les Mulâtres, les Quarterons, les Zambos et les Noirs libres se virent obligés à mettre la main à l'œuvre, on n'épargna point les Indiens et les Métis. Pour les payer on instaura une taxe de dix pesos sur chaque esclave bossale<sup>36</sup> entrant dans le territoire, ce qui était une forte somme. Mais cela ne suffit pas, et les salaires ne correspondaient point aux attentes. On assista alors à un phénomène tout à fait nouveau pour l'époque, à savoir une grève des travailleurs noirs libres qui revendiquaient d'être payés six réaux par jour au lieu des cinq qu'ils recevaient. Le duc se montra d'une grande fermeté en faisant publier un arrêté le 11 juillet 1684 où il menaçait d'envoyer les récalcitrants dans les carrières de l'île de San Lorenzo, en face du Callao, où ils seraient astreints de travailler pendant un an sans aucune rétribution<sup>37</sup>.

En moins de trois ans fut ainsi construite la muraille, d'une longueur de 14 000 aunes, dotée de 34 bastions et de 5 portes<sup>38</sup>. La

<sup>33</sup> Dès les débuts de la conquête, les Noirs se virent obligés d'épouser les querelles de leurs maîtres ; voir à cet égard : Jean-Pierre Tardieu « Le soldat noir au Pérou (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Mélanges de la casa de Velázquez* XXVIII (2), Madrid, 1992, p. 87-100.

<sup>34</sup> « Relación al Sr. D. Melchor de Liñán, Arzobispo de Lima, en interin su sucesor ». *Memorias de los Vireyes que han gobernado el Perú durante el tiempo del coloniaje español. Impresas de orden suprema*, Lima : Ed. M. A. Fuentes, 1859, t. 1, p. 239.

<sup>35</sup> G. Lohmann, *op. cit.*, p. 153-175.

<sup>36</sup> C'est-à-dire en provenance directe d'Afrique par le biais de la traite négrière.

<sup>37</sup> Josephe y Francisco de Mugaburu, *Diario de Lima. 1640-1694*, Ed. de Carlos A. Romero, Lima, 1935, p. 234. G. Lohmann évoque cet épisode dans son livre, p. 198. Par contre on ne trouve rien sur la participation des Noirs à la construction de la muraille dans celui de Mariano Peña Prado, *Lima y sus murallas*, Lima : Minerva, 1934.

<sup>38</sup> Ricardo Palma, dans *Tradiciones peruanas completas*, Ed. de Edith Palma, Madrid : Aguilar, 1964, tradition : « Cortar el revesino », 1681, p. 465, parle de 14 bastions.

générosité des particuliers, de la corporation des marchands, de l'université, des divers tribunaux et des instances religieuses comme le chapitre de la cathédrale et les différents ordres (dominicains, mercédaires, jésuites) avait été sollicitée<sup>39</sup>. Peu de temps après, soit en 1686, furent entreprises les fortifications de Trujillo, plus au nord sur le littoral. On les dota de 15 bastions et de 5 portes. Mais comme elles manquaient de fossés et de terre-pleins, elles n'auraient pas été, assura-t-on, d'une grande utilité en cas de danger<sup>40</sup>.

Que reste-t-il de ce vaste ensemble? Si ses concepteurs avaient vu grand à l'origine, laissant de vastes espaces à l'intérieur, le développement de la ville le mit à mal. La croissance anarchique du XX<sup>e</sup> siècle lui porta le coup de grâce<sup>41</sup>. Il ne subsiste plus aujourd'hui que quelques vestiges de la muraille faite de blocs d'adobe, des bastions à la maçonnerie plus élaborée. Tout dernièrement la municipalité, à l'occasion d'une ambitieuse politique d'urbanisation, a décidé de mettre en valeur les massives fondations du « tamar » remises à jour. Ce puissant mur incliné, servant à contenir également les eaux torrentueuses du fleuve Rímac, s'intégrait donc dans l'ensemble de la muraille. D'où le nom de « parc de la muralla » donné à l'ensemble. Ce parc de loisir permet aux promeneurs non seulement d'apprécier les différents matériaux utilisés par les architectes de l'époque, adobe plaqué de briques et de gallets plus ou moins gros selon la hauteur, mais de constater les débordements des constructions urbaines sur la muraille dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme cela apparaît sur les photos présentées ci-dessous.

A l'évidence, des milliers de Noirs, esclaves ou hommes libres furent employés à la construction des ouvrages militaires destinés à protéger les florissantes cités espagnoles de la convoitise des expéditions étrangères. La contribution des Noirs ne s'arrêta point là : le tribut que l'on exigeait des libres était en partie justifié par la sécurité que leur offrait la Couronne espagnole. Pour les esclaves, on sollicitait les maîtres. S'il le fallait on avait même recours à une taxation circonstancielle, qui

---

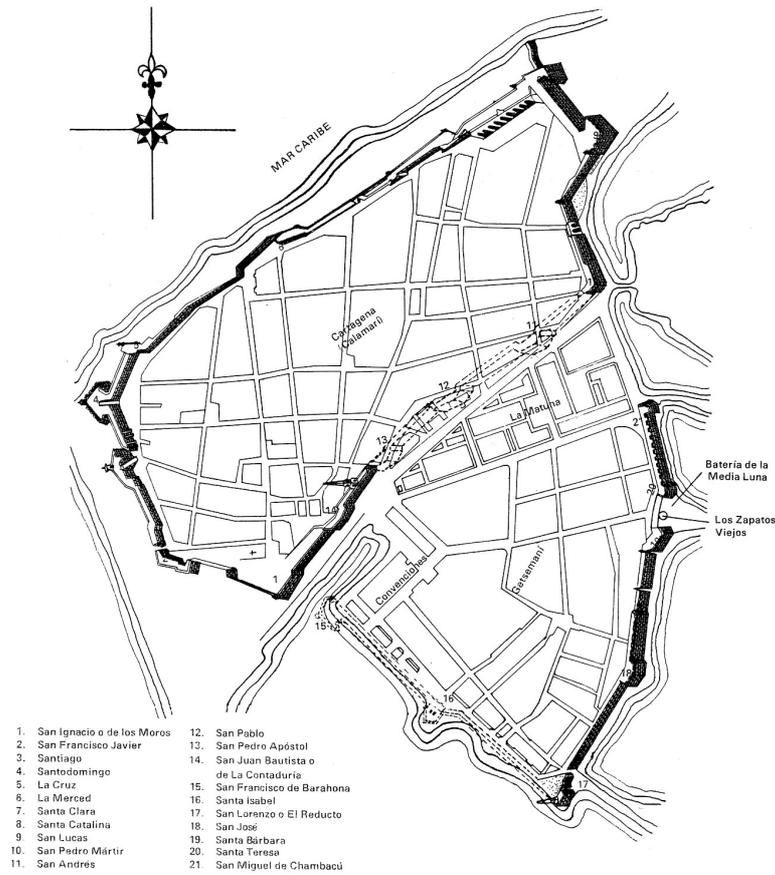
<sup>39</sup> Voir : R. Vargas Ugarte, *op. cit.*, p. 371-374.

<sup>40</sup> Rubén Vargas Ugarte, s.j., *Historia General del Perú*, t. 3, Lima : Carlos Milla Batres, 1966, p. 374.

<sup>41</sup> Nous sommes tentés de reprendre le jugement à l'ironie amère de José Antonio Calderón Quijano, *op. cit.*, p. 480 : « La muralla limeña se comenzó a derruir por la errónea teoría progresista del siglo pasado que terminó también con otros recintos urbanos de incalculable valor. Se inició la demolición en los años setenta del dicho siglo y en la actualidad sólo se mantienen dos baluartes y medio de ella ».

n'était pas sans intérêt, étant donné le nombre des esclaves arrivant dans le Nouveau Monde. Lorsqu'il fallait organiser les compagnies nécessaires à la surveillance de ces lieux, c'était aussi aux Noirs et aux Mulâtres libres auxquels on faisait appel. Bref, il convient donc de ne pas sous-estimer la participation de l'homme noir dans la défense des Indes occidentales contre les pirates, qui laissa de superbes traces architecturales faisant désormais partie du patrimoine historique des différents pays de l'Amérique latine, depuis le Mexique jusqu'au Chili, en passant par la Caraïbe.

Fig. 1 : Les fortifications de Carthagène des Indes



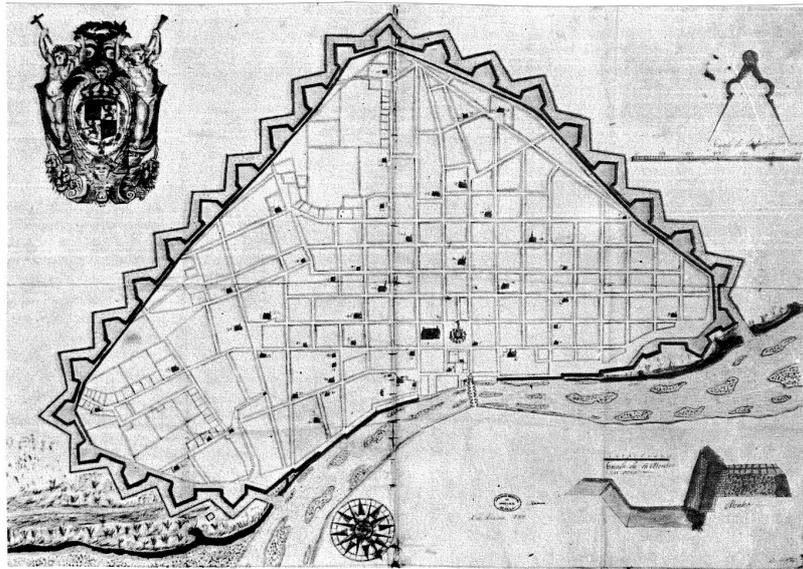
Source : Rodolfo Segovia Salas, *Las Fortificaciones de Cartagena de Indias. Estrategia e Historia*, Santafé de Bogotá : Tercer Mundo Editores, 1992, p. 48.

Fig. 2 : Les fortifications du port du Callao (1615)



Mss 1201. Derroteros de las costas de los reinos del Perú. Museo Naval. Madrid. In R. Vargas Ugarte, *op. cit.*, Lámina XVIII.

Fig. 3 : Les fortifications de Lima (1682)



Archivo General de Indias, Lima 299, caj. 3, Leg. 7. In R. Vargas Ugarte, *op. cit.*, Lámina XXIV.

Fig. 4 : Les fortifications de Trujillo (1687)

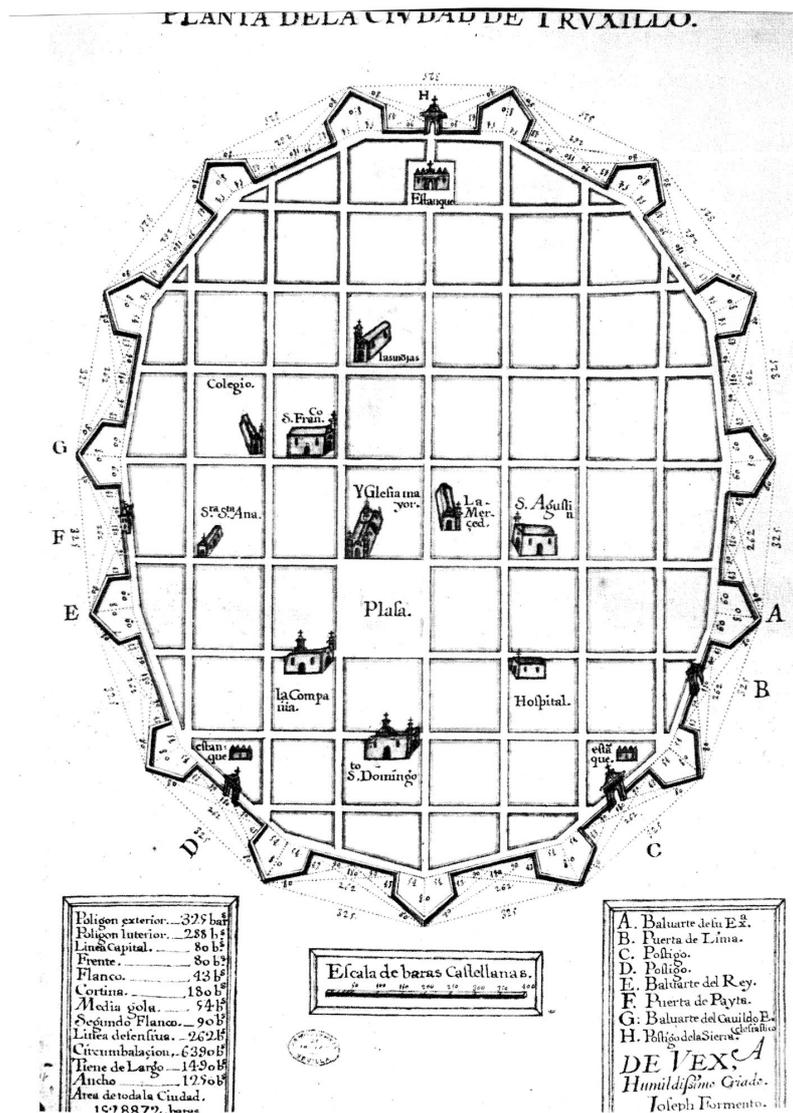


Fig. 5

Lima. « El parque de la muralla », situé entre le fleuve Rímac et le couvent de San Francisco, dont on aperçoit l'église principale, vaste ensemble architectural classé par l'UNESCO. Un système de galeries couvertes installé au-dessus de la muraille permet aux visiteurs d'apprécier la complexité de la construction et le débordement urbain du XVIII<sup>e</sup> siècle qui eut en partie raison de la structure. Des panneaux explicatifs jalonnent le trajet, qui ne font toutefois pas référence à la main-d'œuvre utilisée à l'époque pour ce gigantesque chantier.



Fig. 6



Fig. 7

